

Communiqué

Pour publication immédiate

Le 6 mars 2006

Les ACVM font la promotion du mois de la sensibilisation à la fraude

Montréal – Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) se sont associées au Forum sur la prévention de la fraude pour faire de mars 2006 le Mois de la sensibilisation à la fraude. Elles espèrent ainsi porter à l’attention des membres du public les ressources anti-fraude offertes par des organismes reconnus qui peuvent les aider à protéger leur avoir et à se prémunir contre la fraude et les escroqueries en matière de placement.

Les ACVM sont un des 75 partenaires publics et privés du Forum sur la prévention de la fraude. À ce titre, elles contribuent à l’information du public à l’échelle du pays et participent à la campagne intitulée « *La fraude. Identifiez-la. Signalez-la. Enrayez-la.* ». Tout au long du mois de mars, les partenaires participeront à des activités nationales, régionales et locales de sensibilisation à la fraude.

Les ACVM invitent les personnes qui souhaitent en savoir davantage sur les moyens de contrer la fraude en matière de placement à visiter leur site Web (www.csa-acvm.ca). Elles y découvriront une nouvelle section consacrée à la fraude et pourront participer à un quiz. Elles trouveront également des ressources et des liens utiles donnant accès à une foule de renseignements sur les placements fournis par les autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada. Elles ont pour mandat de protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales et frauduleuses par la réglementation du secteur des valeurs mobilières et la sensibilisation des investisseurs aux risques, responsabilités et avantages associés aux investissements.

-30-

Personnes-ressources:

Registraire des valeurs mobilières, Yukon Richard Roberts (867) 667-5225 Richard.roberts@gov.yk.ca	British Columbia Securities Commission Andrew Poon (604) 899-6880 1 800 373-6393 (sans frais en Colombie-Britannique et en Alberta) www.bsc.bc.ca
Registraire des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest	Alberta Securities Commission Lorinda Brinton

Gary MacDougall (867) 920-8984 www.justice.gov.nt.ca/SecuritiesRegistry/SecuritiesRegistry.htm Registrar_SecCorpReg@gov.nt.ca	(403) 297-2665 www.albertasecurities.com lorinda.brinton@seccom.ab.ca
Registraire des valeurs mobilières, Nunavut Gary Crowe (867) 975-6190 GCrowe@gov.nu.ca	Saskatchewan Financial Services Commission Patti Pacholek (306) 787-5871 www.sfsc.gov.sk.ca ppacholek@sfsc.gov.sk.ca
Commission des valeurs mobilières du Manitoba Ainsley Cunningham (204) 945-4733 1 800 655-5244 (sans frais au Manitoba) www.msc.gov.mb.ca aicunningh@gov.mb.ca	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario Perry Quinton (416) 593-2348 1 877 785-1555 (sans frais au Canada) www.investorED.ca pquinton@osc.gov.on.ca
Autorité des marchés financiers Denis Labrie (418) 525-0558, poste 4141 1 800 361-5072 (sans frais au Québec) www.cvmq.com	Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick Natalie Green (506) 643-7745 1 866 933-2222 (sans frais au Nouveau-Brunswick) www.nbsc-cvmnb.ca natalie.green@nbsc-cvmnb.ca
Nova Scotia Securities Commission Chris Pottie (902) 424-5393 www.gov.ns.ca/nssc pottiec@gov.ns.ca	Department of Attorney General Île-du-Prince-Édouard Mark Gallant (902) 368-4552 www.gov.pe.ca/securities mlgallant@gov.mb.ca
Financial Services Regulation Division Terre-Neuve-et-Labrador Doug Connolly (709) 729-2594 www.gov.nl.ca/scon Connolly@gov.nl.ca	